

# Société Royale Forestière de Belgique



 Formation

 Information

 Certification

 Assurances

Au service de la forêt et des forestiers





Qui sommes-nous ?	1
Nos services	2
La formation	2
L'information	5
La certification PEFC	7
Les assurances pour votre forêt	8
La santé des forêts	9
Un réseau d'arboretums sylvicoles	10
L'action <i>Klump</i>	12
Soutien au reboisement	13
Projets européens	14
Forest Friends	15
Partenaires	16
Devenir membre	17



A background image of a lush green forest with tall trees and sunlight filtering through the canopy.

Qui sommes-nous ?

Un centre d'**animation** et de  
**compétences** depuis 125 ans

La Société Royale Forestière de Belgique s'appuie sur 4 valeurs pour réaliser ses objectifs : **savoir-faire, confiance, convivialité et durabilité**

La Société Royale Forestière de Belgique (SRFB) est une association créée en 1893. Elle a pour objectif de promouvoir et valoriser la forêt ainsi que sa gestion sylvicole durable. Ses membres sont propriétaires, gestionnaires, acteurs et passionnés de la forêt.

Au service de la forêt et des forestiers, la SRFB s'engage à promouvoir une sylviculture de qualité et d'avenir et forme ses membres à tous les aspects relevant de la technique forestière et sa vulgarisation.

Dans son champ d'action, elle porte une attention toute particulière aux thèmes tels que la production forestière, les changements climatiques, le rôle de la forêt comme puits de carbone, mais également l'évolution des fonctions environnementales et sociétales de la forêt.



## Nos services

### La formation

#### Les journées de terrain

Les thématiques de nos journées de terrain répondent à vos besoins en matière de gestion forestière :

- connaître la sylviculture des essences forestières ;
- rédiger son document simple de gestion ;
- élaguer et tailler les arbres ;
- estimer les bois sur pieds ;
- marquer une éclaircie ;
- utiliser une tronçonneuse ;
- vendre ses bois ;
- ...

**30 journées de formation** sont organisées annuellement pour une formation continue de nos membres.

Chaque année, la SRFB organise un voyage d'études à l'étranger, à la découverte de forêts et d'autres types de sylviculture.

Pour se former au « métier » de forestier :

- consultez notre agenda des activités sur [www.srfb.be](http://www.srfb.be) ;
- inscrivez-vous gratuitement à notre newsletter *Silva Mail*, qui vous tiendra au courant de nos activités.



## Nos services

### La formation

#### Le coaching forestier

Le coaching forestier est un bon tremplin pour prendre sa forêt en main suite à un achat ou une succession.

Les Coachs forestiers volontaires ont pour mission de partager et transmettre leurs expériences à d'autres propriétaires moins expérimentés.

Les Coachs forestiers vous orientent vers des professionnels de confiance. Ils sont formés à l'écoute pour recueillir vos questions et répondre à vos besoins spécifiques.

Ils sont neutres et agissent en toute confidentialité.

#### La formation personnalisée

Ce service vise à approfondir **vos connaissances** sylvicoles en lien avec les **spécificités** de **vos parcelles boisées**. Il vous permet d'accroître votre autonomie de décision en matière de gestion forestière et de travaux qui l'accompagnent, qu'ils soient réalisés par vous-même ou par des professionnels.

Nous nous déplaçons chez vous pour aborder les thématiques de votre choix, telles que :

- la taille et élagage de vos arbres forestiers ;
- le martelage et le cubage des peuplements ;
- la biodiversité et la production de bois ;
- l'estimation de la qualité des bois feuillus sur pied ;
- la sylviculture « proche de la nature » ;
- le choix des essences adaptées à la station ;
- ...

Prix sur demande, tarif réduit pour les membres.



Nos services

**La formation**

## ForêtFor

ForêtFor est un module complet d'initiation à la gestion forestière à destination de tous les propriétaires forestiers novices ainsi qu'à leurs enfants. Il comprend 10 séances théoriques en cours du soir et 9 journées de terrain.

ForêtFor se déroule du mois de septembre au mois de juin à raison d'une séance théorique par mois et d'une ou deux journées de terrain (vendredi ou samedi) pendant les mois d'automne et de printemps.

**ForêtFor**, une formation complète et pratique pour apprendre à gérer vos bois de manière durable.

Les cours théoriques et journées de terrain sont encadrés par les formateurs de la SRFB. Des intervenants extérieurs, professionnels du monde forestier, sont également invités pour témoigner de leur pratique de terrain.

Cette formation vous permet de maîtriser les bases techniques et administratives de la gestion forestière. Elle vous donne également l'opportunité de vous situer au sein de la filière pour disposer de repères pour dialoguer avec les différents interlocuteurs.



## Nos services

### L'information

En tant que membre, vous pouvez nous contacter pour toutes les questions relatives à la forêt : sylviculture, législation, ... Nous répondrons à vos questions et vous aiderons dans vos démarches.

*Silva Belgica*, une revue bimestrielle conçue par des forestiers, pour des forestiers.

### La revue *Silva Belgica*

Fidèle à sa mission d'information, la SRFB publie depuis de nombreuses années *Silva Belgica*, une revue de référence en matière forestière adaptée aux forêts privées et considérée par tous comme une précieuse source d'informations.

Tous les deux mois, *Silva Belgica* donne rendez-vous à ses lecteurs autour de dossiers, rubriques variées, allant de l'actualité forestière aux techniques sylvicoles.

Dans chaque numéro, des spécialistes de la sylviculture vous font part de leurs conseils pratiques pour gérer au mieux votre forêt.



Nos services

L'information

### Site Internet

Régulièrement alimenté, notre site vous informe de l'actualité de la filière forêt-bois et vous donne accès à une foule d'informations pratiques. Il vous permet également de vous inscrire à nos activités... En bref, retrouvez tout ce que vous cherchez pour votre gestion forestière sur [www.srfb.be](http://www.srfb.be).

Retrouvez-nous aussi sur **Facebook**  
« Société Royale Forestière de Belgique ».

### Silva Mail

#### Pour vous tenir informé(e) de notre actualité

Notre newsletter *Silva Mail* vous tient au courant, mensuellement, de nos diverses activités de terrain, des conférences à venir, des visites guidées organisées par nos Forestiers volontaires sans oublier les actualités liées au monde forestier. Inscrivez-vous gratuitement sur notre site.

### La librairie en ligne

La SRFB vous propose une large sélection d'ouvrages forestiers de référence. Ceux-ci, repris dans un catalogue en ligne, vous permettront d'aborder la gestion forestière sous tous ses aspects.



## Nos services

### La certification PEFC



**PEFC vous donne la possibilité de témoigner de votre savoir-faire** auprès des utilisateurs du bois et du grand public et de répondre à la demande du marché.

PEFC<sup>1</sup> est le plus important système de certification mondial qui garantit la gestion durable des forêts. Concrètement, PEFC est un label qui promeut une gestion forestière à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable.

Le label PEFC, apposé sur un produit, garantit au consommateur que celui-ci provient de forêts gérées durablement.

La SRFB est l'interlocuteur de tous les propriétaires de forêts privées situées en Wallonie en matière de certification forestière PEFC.

Vous souhaitez obtenir la certification forestière de vos bois ? Adressez-vous à la SRFB. En effet, c'est elle qui délivre ce certificat aux propriétaires privés.

Le système est un processus volontaire grâce auquel vous pouvez mettre en évidence votre bonne gestion forestière et éventuellement l'améliorer.

<sup>1</sup> Programme for the Endorsement of Forest Certification ou Programme de Reconnaissance de Certification Forestière.



## Nos services

### Les assurances pour votre forêt

#### L'assurance RC Forêt

La RC Forêt est une assurance collective souscrite par la Société Royale Forestière de Belgique pour ses membres auprès de la Cie AXA.

Cette police d'assurance couvre la responsabilité civile des assurés pour les dommages, tant corporels que matériels et immatériels, causés aux tiers.

La totalité de votre superficie forestière doit être déclarée.

**Deux assurances collectives** qui vous proposent une prime annuelle bien plus avantageuse que des contrats individuels.

#### L'assurance incendie

AMIFOR est une assurance mutuelle contre l'incendie forestier. Elle couvre les propriétaires forestiers belges, tant publics (communes, CPAS, ...) que privés.

Tous les types de peuplements (feuillus et résineux, et quel que soit leur âge) sont assurables, cependant l'assuré doit déclarer au minimum tous ses peuplements résineux de moins de 35 ans.



## La santé des forêts

### La surveillance des peuplements forestiers

Les arbres et les peuplements forestiers sont régulièrement sujets à des maladies et attaques d'insectes.

Dans le contexte des changements climatiques, la surveillance des arbres et des peuplements forestiers revêt une importance accrue.

Des épisodes de sécheresse pourraient, par exemple, accroître la sensibilité des forêts aux agents pathogènes.

**En faisant appel à nos Observateurs,** vous contribuez au suivi sanitaire des forêts wallonnes, tout en recevant le diagnostic scientifique de l'OWSF pour vos arbres ou peuplements malades.

## Des Observateurs à votre service

Notre équipe d'Observateurs de la santé des forêts, participe au suivi sanitaire des forêts privées, à la demande des propriétaires. Ces volontaires complètent l'équipe de Correspondants-Observateurs du DNF mise en place par l'Observatoire wallon de la santé des forêts (OWSF).

## Un réseau d'arboretums sylvicoles

### Préparer l'avenir face aux changements climatiques

La forêt est touchée par les changements climatiques: épisodes de sécheresse plus marquée ou encore fréquence renforcée de vents violents ont un impact conséquent sur l'avenir de nos forêts. Dans le cadre de son 125<sup>e</sup> anniversaire, la Société Royale Forestière de Belgique met en place un réseau d'arboretums sylvicoles afin d'aider la forêt à s'adapter aux réalités de demain.

**Retrouvez toute l'actualité** du réseau d'arboretums sur [www.srfb.be/arboretums](http://www.srfb.be/arboretums).

## Un projet d'envergure

Coordinatrice du projet, la SRFB est entourée d'un comité scientifique qui est en charge de la sélection des essences et provenances à tester et de l'achat des graines dans différentes régions d'Europe et du monde.

Ce Comité a également élaboré les protocoles d'installation et de suivi. Il assurera par la suite l'analyse des données récoltées par des forestiers volontaires.

## De la sélection des essences au suivi des plantations

La première étape de sélection des essences et provenances à tester ainsi que l'élaboration des protocoles se déroulera jusqu'en 2019.

Les propriétaires privés et publics qui le souhaitent accueillent ce projet sur une ou plusieurs parcelles. Chaque parcelle aura une superficie de minimum 60 ares par essence permettant de comparer les performances de 3 provenances dans des conditions similaires.

Un suivi intensif par une équipe de volontaires se déroulera pendant une vingtaine d'années. Il permettra de récolter les premières données sur ce test grandeur nature : taux de survie des essences, état sanitaire (maladies, ravageurs), croissance, rusticité...

Au-delà de 20 ans, le suivi intensif deviendra un suivi de fond qui durera jusqu'à la récolte des arbres mûrs, à savoir de 50 à 100 ans selon les essences et leur évolution.

Ce projet permettra d'identifier les essences capables de prendre le relais des essences en difficulté et de permettre à la forêt de continuer à fournir les services écosystémiques qu'en attend la société.

## Vous aussi, contribuez à la forêt de demain !

Ce projet a besoin de don pour être lancé et maintenu dans le temps. La Fondation Roi Baudouin croit en ce projet et a permis la création du Fonds des Amis de la Société Royale Forestière de Belgique. Grâce à cela, vos dons sont déductibles d'impôt. Les dons à partir de 40€ par an faits à la Fondation bénéficient d'une réduction d'impôt de 45% du montant effectivement versé (art.145/33 CIR).

Vous pouvez donc dès à présent verser vos dons au compte IBAN : BE10 0000 0000 0404 de la Fondation avec la mention « 017/1930/00022 ».





## L'action *Klump*

### Transmettre votre passion de la forêt

Intéresser les plus jeunes à la gestion des bois familiaux est souvent difficile. C'est de ce constat qu'est née l'action *Klump* afin de créer un lien affectif fort entre l'enfant et un groupe d'arbres.

Un *Klump*, ou plantation en cellule, est une plantation d'un bouquet de 25 arbres plantés serrés. La faible surface à « suivre » permet d'investir sur chaque *Klump* pour sa protection et son entretien. L'objectif à terme est d'obtenir, par des détourages progressifs, un arbre d'avenir de grande qualité dans chaque cellule.

Outre les avantages sylvicoles de la technique, le *Klump* offre l'avantage d'être une unité de gestion qui peut raisonnablement être confiée à un enfant au moment de la plantation. Celui-ci participera bien entendu à la plantation et visitera, une ou deux fois par an, le *Klump* avec ses aînés pour procéder aux opérations d'entretien. Il suivra son évolution pour voir émerger à l'âge adulte, les arbres d'avenir du peuplement parmi ceux plantés.

L'action *Klump* pour transmettre votre passion de la forêt à vos enfants et petits-enfants

Depuis 2018, la Société Royale Forestière de Belgique propose à ses membres l'action *Klump* et offre dans ce cadre :

- une visite d'un coach forestier pour réfléchir avec le propriétaire au choix de la parcelle, au choix des essences et au plan de plantation;
- un pieu central pour le repérage et l'identification du *Klump*;
- la présence d'un coach lors de la plantation pour encadrer les enfants;
- un soutien financier via le programme de sponsoring de plantation (dans la limite des budgets disponibles);
- une fiche technique à conserver avec les consignes d'entretien du *Klump*;
- une brochure pour aider l'enfant dans la gestion de son petit coin de forêt et dans laquelle il pourra consigner ses observations.



## Soutien au reboisement

### Pour l'avenir des forêts

Depuis 2011, la SRFB propose le parrainage de plantation d'arbres forestiers par des entreprises. Elle sert ainsi d'intermédiaire entre des entreprises souhaitant mettre en avant leurs actions en faveur du développement durable et des propriétaires forestiers souhaitant reboiser leurs parcelles.

Outre le soutien au reboisement, cette action a également pour objectif de :

- protéger la forêt et soutenir ses fonctions ;
- informer et former les forestiers à la gestion durable ;
- sensibiliser les citoyens aux richesses de la forêt ;
- favoriser les entreprises engagées dans une démarche de développement durable.

A ce jour, **280.000 arbres** ont été plantés en forêt privée grâce à cette action.

Pour introduire un dossier d'aide à la plantation ou pour insérer votre entreprise dans le programme, contactez notre secrétariat.

Cette aide est soumise à conditions.

## Projets européens

### La SRFB active à l'international

La Société Royale Forestière de Belgique a considérablement accru ses activités au niveau international.

En effet, depuis 2016, elle s'est engagée dans différents projets qui dépassent nos frontières.

Elle est actuellement active dans Eforown+, Forêt Pro Bos et Regiowood II.

### Projet Erasmus+ : Eforown+

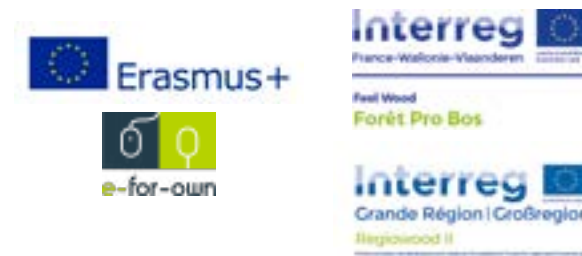
Eforown+ regroupe la Belgique, la France et l'Espagne. Son objectif est la conception de supports pédagogiques e-learning (formation en ligne via le Web) visant à actualiser et moderniser les approches techniques et pédagogiques de la formation forestière.

### Projet Interreg : Forêt Pro Bos

Forêt Pro Bos est un projet de collaboration transfrontalière entre la Wallonie, la Flandre et deux régions françaises (Grand Est et Hauts-de-France). Il a pour but de favoriser la mobilisation de la ressource bois régionale et de son renouvellement en vue de son utilisation en circuit court.

### Projet Interreg : Regiowood II

Regiowood II est un projet de collaboration transfrontalière entre la Wallonie, le Grand-Duché de Luxembourg, la Rhénanie-Palatinat en Allemagne et la région Grand Est en France. Ce projet a notamment dans ses objectifs la mise au point et la validation d'itinéraires techniques sylvicoles innovants et économes et la promotion des outils de gestion forestière.





A photograph of a forest floor covered in bluebells, with tree trunks visible in the background.

## Forest Friends

### Sensibiliser les citoyens à la multifonctionnalité des forêts

Derrière chaque parcelle de bois, se trouve un gestionnaire forestier, public ou privé, qui s'investit pour gérer durablement la forêt.

Mais pour être reconnu, il faut se faire connaître.

C'est pourquoi, depuis 2010, la SRFB organise divers événements à destination du grand public lui permettant de se plonger au sein de la gestion de la forêt.

Toutes ces actions se regroupent sous le nom de « Forest Friends ». Elles comprennent des visites guidées en forêt, des événements forestiers dans les communes, des séjours forestiers, des actions auprès des jeunes, ...

**Des animations en forêt** pour les petits et les grands forestiers organisées par les Guides forestiers.

## Les Guides forestiers

Nos Guides forestiers volontaires réalisent des activités en forêt au bénéfice du public et des enfants. Organisées par la SRFB ou intégrées dans des événements plus larges (FINN, Journée de la forêt de Soignes, festivals, ...), ces activités sont autant d'occasions de témoigner de l'ensemble des fonctions remplies par les forêts et des métiers qui y sont associés.

Nos Guides forestiers peuvent aussi organiser des activités à la demande à l'occasion d'une fête familiale, un teambuilding, ...

# Partenaires

## Pour une représentation et une défense des propriétaires

Nous sommes partenaires depuis plusieurs années des associations « NTF » et « Landelijk Vlaanderen », qui défendent respectivement les intérêts des propriétaires de terres agricoles et de forêts en Wallonie et en Flandre.

Les membres de la Société Royale Forestière de Belgique qui sont propriétaires peuvent adhérer gratuitement à ces associations selon la Région de localisation de la propriété (Wallonie ou Flandre).

Ces associations sont garantes de :

- la défense de vos droits moraux et matériels partout où ils sont mis en cause ou oubliés, notamment dans la liberté d'entreprendre ;
- une négociation ferme mais constructive avec tous les acteurs de la ruralité (Code forestier, Natura 2000, Bail à ferme, Bos-Decreet, ...);
- la reconnaissance et le respect de votre rôle économique d'entrepreneur - agricole et forestier - garant du développement harmonieux de l'espace rural ;
- votre représentation dans les organes de décision et de consultation.



NTF asbl.  
Rue Borgnet 13, 2<sup>e</sup> étage  
5000 Namur.  
Tél. 081 26 35 83  
info@ntf.be  
www.ntf.be



Landelijk Vlaanderen vzw  
Lambermontlaan, 410  
1030 Brussel  
Tel. 02 217 27 40  
info@landelijkvlaanderen.be  
www.landelijkvlaanderen.be

## Devenir membre

En devenant membre de la Société Royale Forestière de Belgique, vous vous offrez l'accès à tous les services mentionnés plus hauts. En plus de l'accès à tous ses services, en devenant membre, vous bénéficiez de :

- 50 % de réduction sur la plupart des activités organisées par la Société Royale Forestière de Belgique ;
- 50 % de réduction sur nos formations personnalisées ;
- 10 % de réduction sur vos achats d'équipements thermiques tels que tronçonneuse ou débroussailleuse de la marque Husqvarna ;
- Un tarif préférentiel sur vos commandes chez Contact forestier.

Votre affiliation vous donne également accès aux services de NTF ou Landelijk Vlaanderen.

Vous souhaitez devenir membre de la Société Royale Forestière de Belgique ? Rien de plus simple.

Rendez-vous sur [http://www.srfb.be/fr/affiliation\\_srfb](http://www.srfb.be/fr/affiliation_srfb) et remplissez le formulaire en ligne ou contactez notre secrétariat.

## Montant

### **Pour les membres propriétaires de bois en Belgique**

Résidant en Belgique: 60 € + 2 €/ha

Résidant à l'étranger: 90 € + 2 €/ha

(avec un maximum de 1.150 €)

### **Pour les membres non propriétaires**

Résidant en Belgique: 60,00 €

Résidant à l'étranger: 90,00 €

Membre non propriétaire bénéficiant d'une cotisation à prix réduit (enfant de membre cotisant; membre d'une indivision, d'un groupement forestier ou d'une société cotisante; étudiant; garde particulier; agent de l'administration forestière, volontaire de la Société Royale Forestière de Belgique) : 50,00€.

# Nous contacter

## **Société Royale Forestière de Belgique asbl**

Galerie du Centre, bloc 2 bte 289 à 1000 Bruxelles (jusque fin 2018)

Boulevard Bischoffheim, 1-8, 1000 Bruxelles (à partir de 2019)

Chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux

Fax : 02 223 01 45 - IBAN BE71 3100 4375 5069 - BIC BBRUBEBB

info@srfb-kbbm.be - www.srfb.be

## **Accueil et Secrétariat**

Elodie Van Nieuwenhove

02 223 07 66 - secretariat@srfb-kbbm.be

## **Direction**

Philippe de Wouters

02 223 07 66 - philippe.dewouters@srfb-kbbm.be

## **Attachée de direction**

Anne Crespin

02 223 07 66 - anne.crespin@srfb-kbbm.be

## **Chargée de communication**

Adélaïde Boodts

081 62 73 04 - adelaide.boodts@srfb-kbbm.be

## **Projet Forêt Pro Bos, administration et finances**

Amir Bouyahi

02 223 09 01 - amir.bouyahi@srfb-kbbm.be

## **Projet Forêt Pro Bos, plantations d'arbres et réseau d'arboretums**

Nicolas Dassonville

02 223 09 01 - nicolas.dassonville@srfb-kbbm.be

## **Formation**

Orane Bienfait

081 62 73 05 - orane.bienfait@srfb-kbbm.be

## **Volontariat et Forest Friends**

Isabelle Lamfalussy

081 62 74 06 - isabelle.lamfalussy@srfb-kbbm.be

## **Certification forestière PEFC**

Isaline de Wilde

081 62 73 14 - isaline.dewilde@srfb-kbbm.be

## **Silva Belgica, librairie, assurance RC**

David Dancart

02 227 56 54 - silva.belgica@srfb-kbbm.be

## **Projet Regiowood II**

Pierre-Olivier Bonhomme - Responsable du projet

081 62 74 26 - po.bonhomme@srfb-kbbm.be

Julie Losseau - Assistante du projet

081 62 74 26 - julie.losseau@srfb-kbbm.be

### Crédits photographiques

Couverture centre gch. et p. 6 © Kaspars Grinvalds - Fotolia.com

Couverture centre dr. et p. 7 © Sonia Chapelle

Couverture dr. et p. 8 © Eric Guisgand

Sommaire (vert.) © Bernard 63 - Fotolia.com

page 1 © Laurent Seve - Fotolia.com

page 11 © Isaline de Wilde

page 14 © Olympixel - Fotolia.com

